

BIBLIOTHÈQUE VIVANTE

Feuille de travail suivant la vidéo

ROBERT GREENE

1. Quelles sont les choses qui ont commencé à changer une fois que la loi a interdit les cérémonies traditionnelles?
2. Quel a été l'impact de ces changements sur les communautés des Premières Nations?
3. L'orateur parle d'une véritable démocratie et d'un système de justice. À l'aide de preuves tirées de cette vidéo, décrivez à quoi cela ressemblait dans le traité n° 3.
4. Quels ont été certains des effets de la relocalisation des communautés des Premières Nations, les terres ayant été reprises par les municipalités et les gouvernements provinciaux et fédéral?
5. Dans la vidéo, Robert parle des changements apportés à la souveraineté des Premières Nations. En utilisant le concept de continuité et de changement, nommez les événements importants qui ont pu contribuer à ces changements.
6. Lors de la construction du chemin de fer sur le territoire couvert par le traité n° 3, les relations commerciales avec les Premières Nations ont été interdites. Quel type d'impact économique pensez-vous que cela a eu?
7. À l'aide d'une carte, identifiez les territoires, les langues et les traités autochtones associés à votre ville ou votre village.
8. Quelles mesures pouvons-nous prendre pour nous assurer que nous respectons nos responsabilités individuelles au titre du traité?
9. Quel est le rôle du gouvernement en tant que signataire du traité et dans les revendications territoriales?

Cette vidéo et cette leçon portent sur le programme Civisme et citoyenneté de la 10e année

Vue d'ensemble

Ce cours explore les droits et les responsabilités associés au fait d'être un citoyen actif dans une société démocratique. Les étudiants exploreront des questions d'importance civique telles que les écoles saines, la planification communautaire, la responsabilité environnementale et l'influence des médias sociaux, tout en développant leur compréhension du rôle de l'engagement civique et des processus politiques dans la communauté locale, nationale ou mondiale.

Attentes globales (avec les CE)

B1 Questions civiques, valeurs démocratiques : décrire les croyances et les valeurs associées à la citoyenneté démocratique au Canada, et expliquer comment elles sont liées à l'action civique et à la position d'une personne sur les questions civiques (ACCENT SUR : Importance politique; Perspective politique)



- B1.1** Décrire quelques questions civiques d'importance locale, nationale ou mondiale (par ex, l'intimidation dans les écoles; la violence dans les communautés locales; l'accessibilité des bâtiments de la communauté locale pour les personnes handicapées; la disponibilité des installations de loisirs dans la communauté locale; le développement des casinos; la participation électorale; les questions liées à la liberté d'information, à la fiscalité, à la qualité de l'eau; les droits des autochtones en vertu de traités; l'impact des choix des consommateurs; les questions de droits de l'homme liées au racisme, au travail des enfants, aux droits des filles ou des femmes, à l'homophobie ou au classisme; l'intervention dans les conflits étrangers), et comparer les perspectives de différents groupes sur des questions choisies.
- B1.2** Décrire les croyances et les valeurs fondamentales associées à la citoyenneté démocratique au Canada (p. ex., primauté du droit; liberté d'expression; liberté de religion; équité; respect de la dignité humaine, des droits d'autrui et du bien commun; responsabilité sociale), et expliquer comment elles se reflètent dans les actions des citoyens (p. ex., vote, divers mouvements de protestation ou manifestations, diverses célébrations ou observances ethniques ou religieuses, don d'organes, gérance de l'environnement, bénévolat).
- B1.3** Expliquer pourquoi il est important que les gens s'engagent dans l'action civique, et identifier les diverses raisons pour lesquelles les individus et les groupes s'engagent dans une telle action (par exemple, pour protéger leurs droits ou les droits d'autrui, pour plaider en faveur du changement, pour protéger les programmes existants, pour protéger l'environnement, pour obtenir un plus grand pouvoir ou une plus grande autonomie, par sens de la justice sociale ou de la responsabilité sociale, pour des raisons éthiques, pour protéger leurs propres intérêts
- B1.4** Communiquer leur propre position sur certaines questions d'importance civique au niveau local, national ou mondial (par exemple, la disponibilité équitable des activités parascolaires dans les écoles, un conflit local concernant l'utilisation des terres, la pauvreté ou la violence dans la communauté locale, la réforme électorale, le débat sur la charia en Ontario, le niveau de la contribution du Canada à l'aide au développement international, la sécurité alimentaire, les droits fonciers des autochtones), en expliquant comment leur position est influencée par leurs croyances et leurs valeurs.